

CHARTRE DE MODERATION – PAGE FACEBOOK AIDE A L'ARCHIVAGE

La page Facebook de la prestation d'aide à l'archivage du Centre de Gestion du Cher a pour objectif de mettre en avant les activités de la prestation d'aide à l'archivage, ainsi que de valoriser le patrimoine archivistique des collectivités ayant eu recours à cette prestation.

La principale règle à respecter est la courtoisie, afin que les échanges puissent se dérouler dans un cadre agréable et dans un état d'esprit constructif. Cette page est gérée par des agents territoriaux, neutres. En tant que modérateurs, ils supprimeront sans préavis tout commentaire ou contenu qu'ils jugeraient non conforme aux bons usages du net, à la loi ou à la charte éditoriale élaborée dans le cas de la présente page.

Règles de la modération :

Conformément à la législation française, les modérateurs rappellent que sont entre autres interdits :

- l'incitation à la haine raciale, à la discrimination et à la violence ;
- la négation des crimes contre l'humanité et l'apologie des crimes de guerre ;
- la diffamation ;
- les messages, commentaires ou images pornographiques ou sexistes ;
- l'incitation au piratage informatique ;
- la publicité et le prosélytisme.

Tout message en infraction avec la loi sera supprimé sans préavis et les poursuites en vigueur seront envisagées.

Seront également supprimés les publications et/ou commentaires :

- excessifs, grossiers, agressifs, injurieux, mensongers,
- hors-sujet, de nature promotionnelle, commerciale ou publicitaire,
- mentionnant des coordonnées personnelles, téléphoniques, postales ou numériques
- apparentés à du spam,
- contraires aux droits d'auteurs ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image ou au droit au respect de la vie privée,
- comportant des propos propagandistes,
- portant atteinte à la réputation et à l'image du CDG 18, à ses élus, ses agents et ses services.

À noter : si les auteurs de ces fautes persistent, ils seront exclus de la page.

Quelques règles pour mieux échanger :

Nous vous rappelons que la diffusion d'un commentaire sur Facebook s'apparente à une prise de parole publique.

Exprimez-vous poliment, dans le respect des personnes et des biens.

- Vous êtes invités à réagir aux publications par des commentaires correspondant au sujet initial. Le Centre de Gestion du Cher se réserve le droit de supprimer les réactions n'ayant aucun lien avec le sujet abordé.
- Assurez-vous, avant de poster un message ou une image, d'être en règle avec les droits d'auteur, au droit à l'image et au respect de la vie privée.
- N'abusez pas des lettres capitales : LES MOTS ECRITS EN MAJUSCULES DONNENT L'IMPRESSION QUE VOUS CRIEZ, ce qui donne un ton agressif à vos propos.
- Pour être lisible et compréhensible, évitez autant que possible le langage sms et les abréviations.

Propos diffamatoires : tous propos / commentaires diffamatoires envers les services du CDG 18, ses agents ou les élus pourront entraîner un dépôt de plainte.

Merci de ne pas utiliser la page Facebook de la prestation d'aide à l'archivage du Centre de Gestion du Cher pour toute question personnelle. Nous vous invitons dans ce cas à contacter directement le CDG 18.